

06_a

Ville de Nanteuil-le-Haudouin / Plan local d'urbanisme

Annexes - Liste des emplacements réservés



Approuvé le 12 Juillet 2016

Modification n°1 du PLU approuvée le 2 Juillet 2018

Document établi par :
d+h architecture environnement architecte-urbaniste / mandataire
Xavier François urbaniste
Urban-Eco bureau d'études environnement

ER1

Emplacement réservé destiné à l'aménagement du carrefour rue de Soissons RD136.

Bénéficiaire : Département

Superficie : 547m²

Référence cadastrale : Section AH n°294.

ER2

Emplacement réservé destiné à création d'une liaison piétonne rues de Crépy / Beauregard, aménagements paysagers et réalisation d'un bassin de rétention d'eau pluviale.

Bénéficiaire : Commune

Superficie : 2 710 m²

Référence cadastrale : Section AH n°158

ER3

Emplacement réservé destiné à la réalisation d'un accès depuis l'allée des Moulins vers la zone IIAUh.

Bénéficiaire : Commune

Superficie : 1 607 m²

Référence cadastrale : Section AD n°16.

ER4

Emplacement réservé destiné à la réalisation d'un accès depuis la rue Beauregard vers la zone IIAUh.

Bénéficiaire : Commune

Superficie : 267 m²

Référence cadastrale : Section AD n°53.

ER5

Emplacement réservé destiné à la réalisation d'un espace boisé pour assurer une protection contre les coulées de boues.

Bénéficiaire : Commune

Superficie : 28 919 m²

Référence cadastrale : Section ZN n° 7p, 8p et ZM n°348p.

ER6

Emplacement réservé destiné aux travaux d'aménagements complémentaires pour assurer une protection supplémentaire contre les coulées de boues : plis, digue, rehaussement du chemin.

Bénéficiaire : Commune

Superficie : 2 140 m²

Référence cadastrale : Section ZN n° 10p., 13.p, 18p., 20p., 165p.

ER7

Emplacement réservé destiné à la réalisation d'une liaison piétonne entre la Rue J. Dubrulle et l'opération d'habitat groupé située Rue de l'Hôtel Dieu.

Bénéficiaire : Commune

Superficie : 155 m²

Référence cadastrale : Section XA n°101p et AI n°123

ER8

Emplacement réservé destiné à la réalisation d'une voirie pour la desserte de la zone d'activités commerciales depuis le giratoire

Bénéficiaire : Commune

Superficie : 1 250 m²

Référence cadastrale : Sections ZM n° 347 et ZS n°296.

ER9

Emplacement réservé destiné à la réalisation d'un parc paysager (espace vert) d'entrée de ville

Bénéficiaire : Commune

Superficie : 1 698 m²

Référence cadastrale : Section ZM n° 191.